

L'HERMITAGE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 592, avenue de l'Hermitage
ZA de Berret,
30200 BAGNOLS SUR CEZE

Les soussignés :

- Madame Golsara MEHRYAR, demeurant 1150, route des Cévennes, 30200 BAGNOLS SUR CEZE
- Monsieur Damien MARGRY, demeurant 7, Place Auguste MALLET, 30200 BAGNOLS SUR CEZE
- Monsieur Romain DAVID, demeurant 284, chemin de la rouquette, 30330 GAUJAC
- Monsieur Christophe LIABEUF, demeurant 91, rue de Lamargue, 30200 BAGNOLS SUR CEZE

agissant en qualité de seuls associés de la société L'HERMITAGE société civile au capital de 1000 euros, dont le siège est 592, avenue de l'Hermitage ZA de Berret, 30200 BAGNOLS SUR CEZE,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 06/12/2024.

Nomment en qualité de cogérants de la Société pour une illimitée :

- **Madame Golsara MEHRYAR,**
demeurant 1150, route des Cévennes 30200 BAGNOLS SUR CEZE
- **Monsieur Romain DAVID,**
demeurant 284, chemin de la Rouquette 30330 GAUJAC
- **Monsieur Damien MARGRY**
demeurant 7, place Auguste Mallet 30200 BAGNOLS SUR CEZE
- **Monsieur Christophe LIABEUF**
demeurant 91, rue de Lamargue 30200 BAGNOLS SUR CEZE

Ils disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Chacun accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait au siège social et domicile des signataires, en un original sur support électronique, à la date figurant ci-dessous

Romain DAVID

Christophe LIABEUF

Damien MARGRY

Golsara MEHRYAR